

# Une nouvelle loi pour les travailleurs africains

Le département d'Abdelouahed Souhail s'apprête à mettre dans le circuit de vote une nouvelle législation relative aux travailleurs africains. La nouvelle législation imposera le visa du ministère de tutelle sur tous les contrats qui seront conclus entre les employeurs et les immigrés. Le durcissement de la procédure a été aussi dictée par la floraison des travailleurs clandestins vis-à-vis de laquelle le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle n'a jusqu'à présent aucune visibilité, vu l'absence d'un état des lieux actualisé.